

Doris Leuthard

Conseillère Fédérale

Madame la Conseillère Fédérale,

Je prends la liberté de vous écrire au sujet d'une action que l'association Sun-Power mène pour sensibiliser les automobilistes aux énergies fossiles et les rendre attentifs à l'opportunité qui leur est offerte de diminuer les émanations de CO₂.

Il s'agit du « **% électrique** »

Le concept est simple :

- ³⁵/₁₇ Quand un automobiliste fait le plein, il paye une partie de sa facture à la confédération, sous forme de taxes, l'autre partie aux compagnies pétrolières.
- ³⁵/₁₇ Il participe donc aux bénéfices de ces compagnies dont l'intérêt premier n'est pas de préserver l'environnement.
- ³⁵/₁₇ Quand l'automobiliste roule, son véhicule dégage du CO₂, et participe au réchauffement climatique.
- ³⁵/₁₇ Sun-Power propose à chaque automobiliste de verser 1% de ce qu'il dépense pour se déplacer sur le compte de l'association. De cette manière il permet à la Suisse de développer ses ressources en énergies renouvelables et souscrit pour une production d'énergie exempte de CO₂.
- ³⁵/₁₇ En contre partie, comme l'association est un organisme qui bénéficie de l'exemption fiscale, l'automobiliste reçoit un document lui permettant de déduire son « don » sur le plan fiscal.
- ³⁵/₁₇ Enfin, l'association garantit que l'intégralité des fonds versés va servir uniquement à payer la construction de centrales solaires photovoltaïques en Suisse.

Dans cette optique, nous avons distribué environ 3'000 flyers similaires à celui qui est joint à ce courrier. Et la presse locale, la Tribune de Genève (article ci-joint), s'est intéressée à notre action en faveur de l'énergie solaire photovoltaïque.

Nous sollicitons donc la participation de la Confédération en proposant de prélever automatiquement ce 1% à la pompe. Ainsi de manière indirecte l'utilisateur participera à l'effort de réduction de CO₂ dans l'atmosphère.

1% sur un plein de 100.- c'est 1.-, presque rien, mais c'est 1,52kg de CO₂ « économisé » ou 5,88kW d'électricité produite par année. (moyenne actuelle sur 25 ans de 0,17cts le kWh et 0,648 kg de CO₂/kWh)

Un bref sondage de notre entourage révèle l'intérêt que le citoyen, qui se sent parfois impuissant, montre à une telle action. Par extrapolation, cela laisse espérer que, si la Confédération introduit ce 1% électrique comme une action pour le développement des centrales solaires photovoltaïques en Suisse et la sortie du nucléaire, la population se sentira concernée.

Cette action aura aussi un intérêt indirecte en créant des postes de travail et un savoir faire en helvétique. En effet, actuellement, les installateurs solaires travaillent irrégulièrement et engagent souvent des travailleurs temporaires étrangers.

Des toits sont disponibles et des projets sont en attente de financement. Pourquoi ne pas créer un bureau du développement solaire et donner un élan national à cette forme d'énergie renouvelable comme cela a été le cas en Allemagne.

Sun-Power a déjà réalisé 13 centrales solaires dans le canton de Genève dont certaines avec la collaboration des autorités communales. Nous restons naturellement à votre service pour en discuter et le cas échéant à participer au développement de cette idée.

Dans l'espoir que cette proposition reçoive un accueil favorable, je vous présente, Madame la Conseillère Fédérale, l'expression de nos salutations ensoleillées.

Antoine Mayerat

président de l'association Sun-Power

*Annexe : copie du Flyer le % électrique et de l'article de la Tribune de Genève
Copie de ce courrier pour info au journaliste de la Tribune de Genève : M. Antoine Grosjean*